

[Anecdotes]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **9 (1871)**

Heft 7

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-181282>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Je ne sais comment il advint, mais, en présence de cet homme, je sentis tout à coup que ma nouvelle dignité me glissait entre les doigts, et, comme je voulais la retenir à tout prix, je n'hésitai pas, après une seconde d'indécision, à répondre de ma voix la plus assurée :

— Oh ! oui, je chasse beaucoup, lorsque je suis à la maison.

— Vous habitez le sud, sans doute, continua-t-il. On dit que les oiseaux sont très rares cette année; en est-il de même dans votre comté ?

— Oh ! nous en avons beaucoup, répondis-je, espérant qu'il abandonnerait ce sujet; car, n'étant pas habitué à mentir, je craignais de dire quelque sottise qui diminuerait mon importance. Mais ces observations prirent un tour encore plus dangereux pour moi, car tirant un étui de la poche de son habit de chasse, il en sortit deux cigares et m'en offrit un.

— Avez-vous du tabac ? Vous fumez sans doute ?

Hélas ! hélas ! pourquoi n'avais-je pas acquis cette mâle habitude et comment m'aventurer à en faire l'essai devant lui ? Non-seulement Tuxford le découvrirait immédiatement, mais, ce qu'il y avait de pire, c'est que je savais par expérience le mal que cela me ferait; une année auparavant j'avais essayé de fumer un demi-cigare que m'avait donné un de mes camarades de Clapham, et le résultat de cet apprentissage avait été une après-midi d'affreuses angoisses dans un hangar à vaches de notre prairie. Je refusai donc sous prétexte que j'allais bientôt dîner.

— Dîner ! s'écria-t-il, quelle heure est-il donc ? ma montre est arrêtée, laissez-moi voir à la vôtre ?

Et il fit un mouvement pour tirer ma montre de ma poche.

— Il est un peu plus de cinq heures, dis-je en regardant moi-même à ma montre tandis qu'il retirait promptement sa main.

— Et à quel moment dinez-vous ? pas avant sept heures, je suppose ? Au fait, puisque vous ne voulez pas fumer, nous pourrions faire une promenade. Ce garçon ne prendra plus rien ce soir et nous n'avons rien de mieux à faire qu'à flâner du côté du pont grondant. J'en connais le chemin, il n'est pas très éloigné, la soirée est magnifique, et nous avons du temps de reste.

Il se leva en disant ces mots, et moi, trop heureux de voir qu'il n'insistait pas pour me faire fumer, j'acceptai sa proposition avec empressement.

J'avais lu dans mon guide qu'on pouvait aller au pont grondant de deux côtés différents : l'un par les collines, le long de la rive droite de la Tay, l'autre par la grande route que nous suivions. Mon compagnon insistait pour aller par les collines, prétendant que le chemin était plus agréable, tandis que moi je soutenais qu'il valait mieux suivre la route puisque la nuit approchait. Enfin il consentit à ma proposition, bien qu'à contre-cœur, et il ajouta : — Eh bien, nous irons par ce chemin et nous reviendrons par l'autre.

Pendant que nous continuions notre promenade, sa langue ne cessait d'aller avec une extrême volubilité, et quoique je m'amusasse beaucoup de son babil, je ne pouvais m'empêcher d'observer à part moi qu'il employait parfois des expressions assez singulières, et qu'il écorchait ses mots d'une manière que je n'avais jamais entendue auparavant. Mais qu'est-ce qui n'était pas nouveau pour moi dans ce temps-là ! D'ailleurs, pour des yeux aussi inexpérimentés que les miens, son apparence n'avait rien d'inconvenant; peut-être avait-il l'air un peu *palefrenier*, mais j'étais trop souvent avec les grooms de nos écuries pour en être scandalisé, puisque, malgré mon éducation raffinée, j'avais un goût très décidé pour le sport. Mon loquace ami portait des favoris et une épaisse moustache noire, ce qui n'était pas aussi commun alors qu'aujourd'hui; mais il avait mentionné son régiment, et comme je savais qu'un officier avait le privilège d'être barbu s'il lui plaisait, je me sentais très fier de marcher côte à côte avec un représentant de notre armée. Il était de moyenne taille et avait

de larges épaules, une assez belle figure, des yeux noirs très vifs et un nez légèrement aquilin. Ainsi que je l'ai déjà dit, son costume était très chamarré; il portait beaucoup de bijoux, et ses grandes mains rouges étaient chargées de bagues étincelantes. Pauvre niais que j'étais ! voir en lui un officier, vraiment ! Si j'avais pu le considérer avec des yeux un peu moins jeunes, je l'aurais pris pour tout au monde avant de m'imaginer que c'était un gentleman comme le sont les officiers bien élevés de l'armée de sa majesté.

(La suite au prochain numéro.)

Un voyageur arrive l'autre jour dans un hôtel du grand-duché de Bade et s'adressant à une grosse fille de chambre : « Parlez-vous français ? »

— Nei ! Nei !

— Grosse bête, va !

— Ah ! Ah ! si wend e grosses Bett ; mer hend das !

Et la brave fille qui a compris qu'on lui demandait un grand lit s'empresse de conduire notre homme dans une chambre possédant le plus bel exemplaire du meuble qui s'appelle *Bett*... en allemand.

Deux officiers français se présentent dans un petit hôtel et demandent à loger :

L'hôtesse — une maîtresse femme — leur dit : « Messieurs, je suis désolée, mais pas une chambre de libre, pas un lit de vacant; nous avons eu aujourd'hui beaucoup d'étrangers et de soldats français.

— Nous sommes officiers, madame, dit un des hommes coiffé de la casquette aux liserés d'or, et nous vous demandons une chambre.

— Je vous répète, messieurs, que la chose m'est impossible.

— Comment ! vous logez des soldats et vous ne logeriez pas des officiers !... Voyons, madame, pas de plaisanterie, s'il vous plaît.

— Je ne plaisante pas, répliqua l'hôtesse d'un ton ferme; si vous aviez eu l'obligeance de me faire savoir quelques jours à l'avance que l'armée de Bourbaki devait passer ici j'aurais pu me mettre en mesure de vous recevoir.

Sur cette réponse aussi fine qu'inattendue, les officiers n'insistèrent pas; ils tournèrent sur leurs talons.

La livraison de février de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE, paraissant à Lausanne, contient les articles suivants : I. Léopold Robert, d'après sa correspondance inédite, par M. Charles Clément. (Deuxième partie). — II. St-Gothard et Lukmanier. Un projet de compromis entre les deux passages, par M. William Fraisse. — III. La guerre de 1871, par Ed. Tallchet. (Sixième partie). — IV. La campagne de Moretti. Nouvelle, de Miss Thackeray. (Seconde et dernière partie). — BULLETIN LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE. — Etudes d'histoire militaire, temps modernes, par F. Lecomte. — Béhâri Lal, histoire d'un brahmane, par Auguste Glardon. — Les monnaies de Grimaldi, prince de Monaco, par Jérôme Rossi.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve, à Lausanne.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.